

Département de La Creuse
Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20260908-2026-098-DE
Date de télétransmission : 15/09/2026
Date de réception préfecture : 15/09/2026

Réunion du Bureau du 8 septembre 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à GUERET le 8 septembre 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 1^{er} septembre 2026

Présents : BARDET Didier ; BOURDIER Sylvie ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DELAPORTE Fabrice ; DUQUEROIX Sylvain ; LOISY Valérie ; MATIGOT Jean Roland ; MOUTAUD Patricia ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMON CHAITEMPS Franck ; SIMONNET Nicolas ; THEVENET Didier ; VIEIRA Thierry ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BERTRAND Alain ; GAZONNAUD Jean Luc ; LARDY Loïc ; RENAULT Frédéric ; SIMONS Benjamin ; VIARD Philippe.

Secrétaire de séance : Fabrice DELAPORTE

BERTRAND Alain donne pouvoir à RIOT Philippe
GAZONNAUD Jean Luc donne pouvoir à MATIGOT Jean Roland
RENAULT Frédéric donne pouvoir à DELAPORTE Fabrice
VIARD Philippe donne pouvoir à BARDET Didier

Membres : 30
Présents : 19
Votants : 23

Délibération n°2026-098

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution SAINT VAURY

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de SAINT VAURY et propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de SAINT VAURY :

Montant	Opérations
55 128.90 €	Réfection et amélioration de la voirie (PL-251113-4178CI.02 - Programme voirie - Hors DETR 2026)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT



Publication le : 15 SEP. 2026